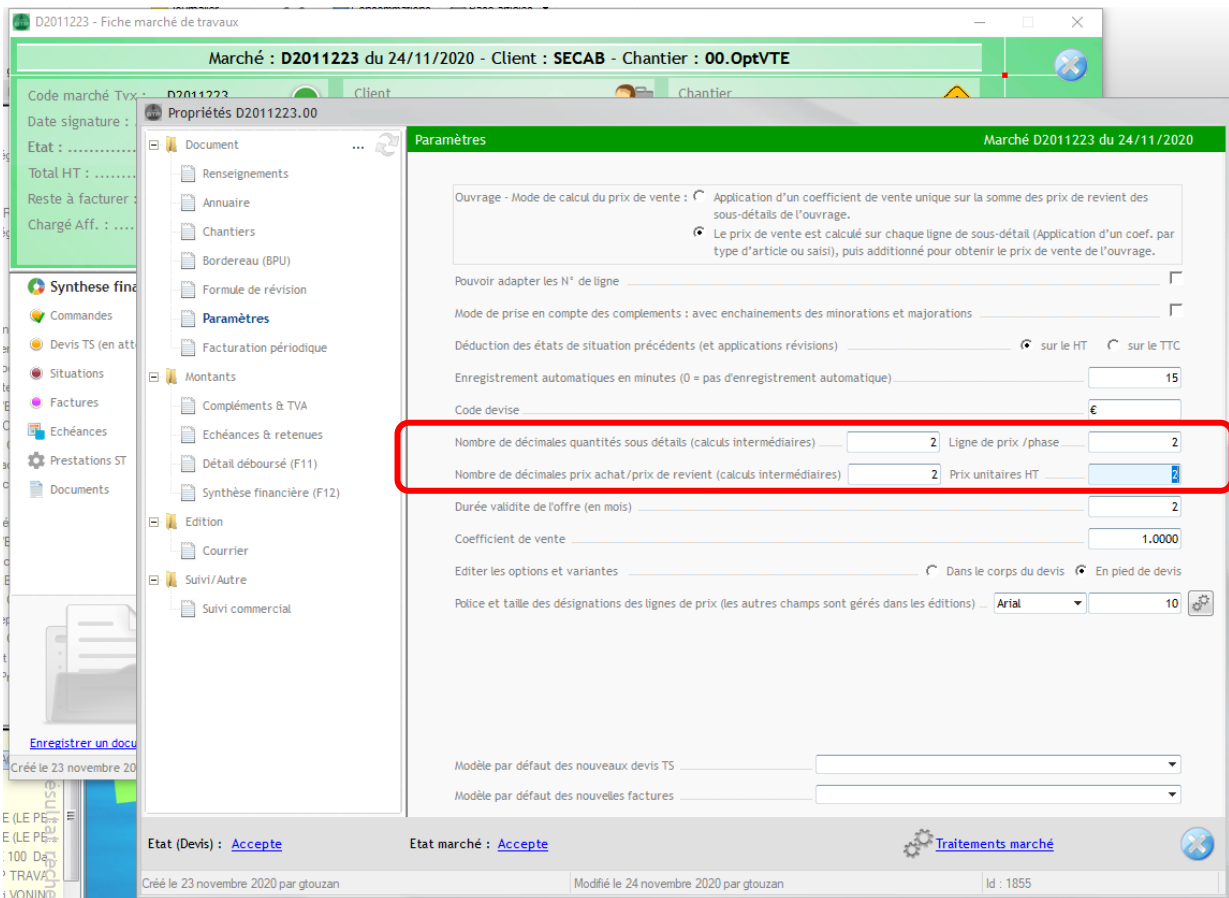


Optim' BTP permet de gérer le nombre de décimales apparaissant sur les montants des pièces de vente.

Modifier le nombre de décimale(s) sur les montants d'une pièce de vente

Vous pouvez paramétrer/modifier le nombre de décimales des pièces de vente. Pour cela, dans le marché, cliquez sur « Propriétés » puis « Paramètres » et définissez le nombre de décimales que vous souhaitez faire apparaître dans les pièces de ventes.

NB : les paramètres des décimales sont hérités des propriétés du devis.



Si votre facture a déjà été créée, vous devez forcer une actualisation des paramètres. Pour cela, dans la facture, cliquez sur « Propriétés » puis « Paramètres », puis sur l'icône « actualisation ».

